



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

1

Direction de la coordination des politiques  
publiques et de l'appui territorial  
Bureau des procédures environnementales et foncières

Affaire suivie par : Irène Frouin  
☎ 02-55-58-49-75

irene.frouin@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 20 SEP. 2019

Mesdames, Messieurs,

Par courrier du 13 juin dernier, vous m'avez fait part de la teneur de votre entretien avec Monsieur le sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis ainsi que des inquiétudes réitérées du « Collectif sans pesticides » de Masserac quant à la présence de métabolites du pesticide « S-métolachlore » dans l'eau potable produite par le SIAEP de Guéméné Penfao.

Je vous informe avoir sollicité Atlantic'eau afin qu'il s'engage dans l'élaboration d'un plan d'actions ambitieux. Cette démarche concertée est de nature à engager un changement vertueux des pratiques, propre à garantir l'amélioration de la qualité de l'eau à long terme.

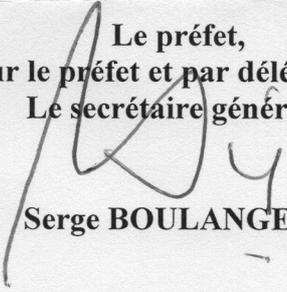
Vous m'avez également fait part de vos préoccupations quant au projet d'extension de porcherie, porté par la SCEA Saint-Yves à Guéméné Penfao.

Je vous informe avoir délivré l'autorisation par arrêté préfectoral du 09 septembre dernier, que vous trouverez joint au présent courrier. Au terme d'une procédure approfondie, j'ai considéré, au vu des engagements pris par l'exploitant et après instruction des services compétents, que le dossier apportait les garanties suffisantes quant à la maîtrise des impacts environnementaux.

Ce projet fera l'objet d'un suivi et de contrôles réguliers.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,  
pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général

  
Serge BOULANGER

Association « Collectif sans pesticides »

Mairie, 8 rue du lavoir  
44 290 MASSERAC

*M. le maire de Masserac*

Copie : M. le sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis

6, QUAI CEINERAY – BP33515 – 44035 NANTES CEDEX 1  
TELEPHONE : 02.40.41.20.20 – COURRIEL : [prefecture@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:prefecture@loire-atlantique.gouv.fr)  
SITE INTERNET : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi – de 9 H 00 à 16 H 15